

Irri.pl@ine

N° 75 – 02 septembre 2010 – 2+1 pages

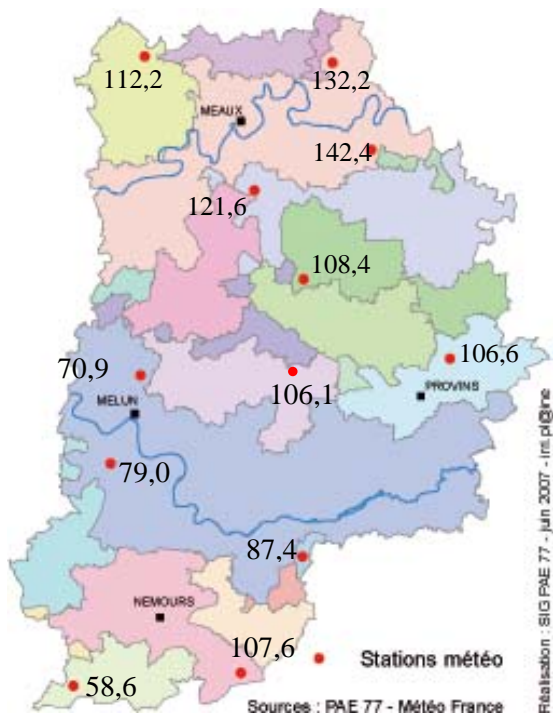
Prochain n° d'Irri.pl@ine : 14 octobre 2010

METEO

Les pluies souvent très importantes durant la seconde décennie d'août (de 37,9 sur Gironville à 117,6 mm sur Saint-Cyr-sur-Morin) ont stoppé l'irrigation sur l'ensemble des cultures. La dernière décennie a connu des précipitations plus proches des normales (entre 13,6 et 55,6 mm) pour cette période de l'année.

Les températures, avec 17,7 °C de moyenne sur la seconde décennie, tendent vers les minimales (17,0 °C) puis remontent légèrement au dessus des normales saisonnières pour la dernière décennie (19,2 °C).

Les ETP, avec 3,1 mm/j de moyenne durant la seconde décennie d'août puis 3,8 mm/j en fin de mois sont revenues au-dessus des normales saisonnières (3,5 mm/j pour la fin août).



CULTURES

IRRIGATIONS DES CEREALES

Il semblerait que l'irrigation des céréales dans les sols superficiels du sud n'ait pas toujours été valorisée.

Nous avons besoin de vos résultats en cultures sèches et irriguées pour analyser l'efficacité des irrigations et connaître les raisons de ces "contre-performances".

Aussi nous vous demandons de bien vouloir remplir la feuille de renseignements ci-jointe.

RESSOURCES EN EAU & REGLEMENTATION

Avec le retour des pluies de la deuxième quinzaine d'août, les nappes et des rivières ont vu leur niveau piézométrique et hydrologique se maintenir voire s'améliorer. La situation d'étiage n'en demeure pas moins sévère avec presque tous les bassins de la région touchés et de nombreux seuils d'alerte, de crise, voire de crise renforcée franchis.

Les niveaux de restriction ont été maintenus.

NAPPE DU CHAMPIGNY

Le 30 août 2010, le piézomètre de **Montereau-sur-le-Jard** indiquait 47,03 m NGF et celui de **Saint-Martin-Chennetron** 118,89 m (cote NGF). Les secteurs Champigny Ouest et Est sont toujours en situation de **Crise Renforcée**.

1er Septembre :

N'oubliez pas de transmettre vos

index de compteur

à la Chambre d'Agriculture

par courrier, fax (01 64 37 17 08) ou mail irrigatin@seine-et-marne.chambagri.fr

Merci de préciser s'il s'agit de l'index de fin de campagne

Rappel : Dans le cadre de la Gestion Collective, vous êtes tenu de transmettre à la Chambre d'Agriculture les relevés d'index de compteur (Arrêté Préfectoral n°2010/DDEA/SEPR/243) au 1^{er} de chaque mois et à la fin de la Campagne d'irrigation.

NAPPE DE BEAUCE

✓ Pour le secteur **Beauce Centrale**, le niveau de l'indicateur piézométrique était à 112.52 m le 30 août.

Les niveaux de débits des rivières sont quelque peu remontés. A ce jour aucune restriction ne s'applique sur le secteur Beauce Centrale.

✓ Le secteur **Beauce Fusain**, est toujours en **état de Crise Renforcée**.

RIVIERES :

Même si les débits ont pu s'améliorer, les niveaux de restriction et d'interdiction ont été maintenus :

✓ **Petit Morin et Grand Morin :**

→ **état de Crise Renforcée**

✓ **Beuvronne, Ourcq, Théroutanne :**

→ **état de Crise**

✓ **Lunain et Orvanne :**

→ **état d'Alerte**

SYNTHESE DES RESTRICTIONS EN VIGUEUR (pas de changement)

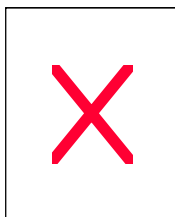
Situation		Restrictions s'appliquant aux usages agricoles
<i>en Crise Renforcée depuis :</i>		
Nappes	Beauce Fusain le 9/07/2010	Prélèvements pour l'Irrigation interdits du Samedi 8 H au Lundi 8 H soit 48 heures consécutives
	Champigny-Ouest 2009	En dehors du protocole de Gestion Collective : -Pour l'irrigation des Grandes Cultures : . Prélèvements (en rivières et dans leurs lits majeurs, et par forages) INTERDITS -Pour l'irrigation des cultures légumières et maraîchères : . Prélèvements en rivières et dans leur lits majeurs interdits entre 8 H et 20 H . Prélèvements par forages interdits entre 8 H et 20 H et du samedi 8 H au dimanche 20 H En Gestion Collective : Irrigation possible dans les limites du Quota attribué
	Champigny-Est 2009	
Rivières et Nappes d'Accompagnement	Grand Morin le 11/08/2010 <small>en Alerte le 9/07/2010</small>	-Pour l'irrigation des Grandes Cultures : . Prélèvements (en rivières et dans leurs lits majeurs, et par forages) INTERDITS -Pour l'irrigation des cultures légumières et maraîchères : . Prélèvements en rivières et dans leur lits majeurs interdits entre 8 H et 20 H . Prélèvements par forages autorisés
	Petit Morin le 11/08/2010 <small>en Alerte le 9/07/2010</small>	
	<i>en Crise depuis :</i>	
	Beuvronne le 11/08/2010	-Pour l'irrigation des Grandes Cultures : . Prélèvements en rivières et dans leurs lits majeurs INTERDITS . Prélèvements par forages interdits entre 12 H et 20 H et du vendredi 8 H au dimanche 20 H
	Ourcq le 11/08/2010	
	Théroutanne le 11/08/2010	-Pour l'irrigation des cultures légumières et maraîchères : . Prélèvements en rivières et dans leur lits majeurs interdits entre 8 H et 20 H . Prélèvements par forages autorisés
	<i>en Alerte depuis :</i>	
	Lunain le 30/07/2010	-Pour l'irrigation des Grandes Cultures : . Prélèvements (en rivières et dans leurs lits majeurs, et par forages) interdits entre 12 H et 20 H et le dimanche de 8 H à 20 H -Pour l'irrigation des cultures légumières et maraîchères : . Pas de restriction : information des agriculteurs spécialisés, sensibilisation aux économies d'eau
Orvanne le 09/07/2010		



Rédacteurs : les conseillers du pôle Agronomie-Environnement
Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,
e-mail : irrigation@seine-et-marne.chambagri.fr - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
avec le concours financier du Conseil Général de Seine-et-Marne, et du CASDAR

Toute rediffusion et reproduction interdites





Gestion Quantitative sur la Nappe du Champigny

Suivi des prélèvements

Campagne 2010

Dans le cadre du protocole de Gestion Quantitative expérimental pour les prélèvements d'irrigation sur la Nappe du Champigny, merci de nous renvoyer à chaque début de mois cette fiche, par fax ou mail : 01 64 37 17 08 ou irrigation@seine-et-marne.chambagri.fr.

Exploitation :	_____		
NOM:	_____	Prénom :	_____
COMMUNE :	_____		
N° Prélèvement (ou N° de compteur) :	_____		

Date	Index de Compteur*	Cultures Irriguées		Irrigations	
		Type	Surface (ha)	Nb de passages	Dose (mm)
Début de Campagne					
01/05/10					
01/06/10					
01/07/10					
01/08/10					
01/09/10					
01/10/10					

*Renseignement obligatoire